

Médaille d'honneur

La CNQ rend hommage aux dix premiers lauréats

C'est dans le cadre des derniers Cours de perfectionnement que l'Ordre a rendu hommage aux 10 premiers lauréats de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. Cette récompense annuelle a été créée à l'automne 2009 par le Conseil d'administration de l'Ordre, en remplacement du prix Pierre-Duquet. Elle vise à souligner une contribution ou une réalisation exceptionnelle d'un notaire et dont l'honneur a rejilli sur l'ensemble de la profession.

Les domaines de contribution ou de reconnaissance que vise à souligner l'attribution de cette récompense sont variés : une contribution exceptionnelle aux affaires de la profession et de l'Ordre, une contribution dans les affaires nationales et internationales, dans l'enseignement et les publications, dans le domaine social, communautaire ou politique, une contribution visant à assurer la relève de la profession, ou encore une implication exceptionnelle dans le milieu des affaires ou de la gestion.

Outre le président de l'Ordre qui y siège d'office, le jury de sélection 2010 était composé de Guy Bélisle, notaire en pratique privée à St-Eustache, Pierre Pepin, notaire en pratique privée à Sorel, Sylvie Tremblay, secrétaire générale et directrice des affaires juridiques de la Société de transport de Montréal, et Réjean Villeneuve, notaire en pratique privée à Mont-Tremblant. Le jury s'est donc réuni le 29 septembre dernier pour choisir les premiers lauréats de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. L'hommage a été rendu à ces 10 premiers lauréats le 29 octobre dernier devant les quelque 1 500 notaires présents aux Cours de perfectionnement.

Marc Boudreault

Marc Boudreault a consacré toute sa carrière universitaire, de conférencier et de formateur à des matières proprement notariales, dont la plus importante est le droit des sûretés.

Il a toujours été activement impliqué dans la promotion de la profession notariale que ce soit par ses enseignements, ses publications, ses fonctions de directeur de programme ou à titre de membre de nombreux comités liés à la profession, à la formation et au perfectionnement des notaires.

L'exceptionnelle contribution de ce notaire a été soulignée par l'attribution de nombreux prix, non seulement par l'Université d'Ottawa où il enseigne, mais également par les étudiants eux-mêmes qui ont tenu à reconnaître sa grande compétence et son dévouement.

Puisque sa carrière a été consacrée à la formation des futurs notaires, au perfectionnement des notaires en exercice et à la promotion du notariat, non seulement au Québec, mais aussi ailleurs

Reconnaissance

dans le monde, la Chambre des notaires du Québec reconnaît à son tour la contribution exceptionnelle de ce notaire en lui décernant sa Médaille d'honneur.

Diane Bruneau

Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal depuis de nombreuses années, Diane Bruneau est également chercheure à la Chaire du notariat et au Centre de droit des affaires et du commerce international.

On dit de cette professeure de droit fiscal et de droit des fiducies qu'elle est généreuse et des plus disponibles pour ses étudiants. Elle leur permet de profiter de son expertise tant sur le plan théorique que pratique puisqu'elle a aussi pratiqué le droit pendant quelques années.

Diane Bruneau est coauteure du volume *Les Principes de l'imposition au Canada* publié aux Éditions Wilson & Lafleur, un volume de référence largement utilisé par les étudiants et les professeurs.

Au cours des années, elle a mené de nombreuses recherches en matière de fiducie et donné tout autant de conférences qui ont permis aux notaires, aux avocats, aux juges et aux fiscalistes de démythifier cette institution du *Code civil du Québec*. Ces travaux sont abondamment cités en jurisprudence et en doctrine. Diane Bruneau a sans doute permis d'une part, l'évolution du droit fiduciaire et d'autre part, la vulgarisation de cette matière.

Gilles Demers

En 1993, la CNQ rendait un vibrant hommage à Gilles Demers en lui décernant le trophée Pierre-Duquet pour son implication exceptionnelle et de tous les instants dans les affaires internationales de la profession.

De 1989 à 1992, Gilles Demers a présidé avec dynamisme les destinées de l'Union internationale du notariat latin. Sous sa présidence, cet organisme prestigieux a trouvé un second souffle. Par sa compétence, son dévouement et sa passion, il aura été sur la scène internationale un porte-parole et un représentant dont tout notaire québécois peut être fier.

Cette fois, le jury de sélection a voulu souligner l'excellence de ce notaire dans le domaine des affaires. En effet, depuis maintenant 30 ans, il contribue au succès d'une entreprise financière qui fait sa marque sur la scène internationale.

De 1981 à 1998, le notaire Demers a occupé le poste de secrétaire général et conseiller juridique du Groupe Optimum, groupe financier québécois faisant affaire au Canada, aux États-Unis et en France dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance de dommages, de la réassurance vie, de l'actuariat-conseil et de la gestion d'actifs. L'entreprise, dont le siège social est situé à Montréal, emploie plus de 500 personnes dans quelque 35 filiales et sociétés liées.

Depuis 1999, et jusqu'à tout récemment, il a agi à titre de juriste-conseil et a continué à siéger à de nombreux conseils d'administration. Sa réussite dans le monde des affaires est indéniable et reconnue. Et comme tout bon gestionnaire et visionnaire, il a su assurer sa relève et faire en sorte qu'un autre notaire puisse reprendre le flambeau.

Reconnaissance

Pierre Duchaine

Chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke depuis 1999, des centaines de notaires ont pu bénéficier des connaissances et de la générosité de Pierre Duchaine. Son domaine d'enseignement et d'expertise touche en effet un thème très « névralgique » pour la très grande majorité des praticiens : la publicité des droits et l'examen des titres.

On lui doit d'ailleurs, avec Lucie Laflamme et Marie Galarneau, la 3^e édition du très fameux livre de Jean Gagnon : *L'examen des titres immobiliers*.

Le notaire qui a soumis sa candidature dit de Pierre Duchaine « qu'il a fait jaillir la flamme du notariat chez un nombre incalculable de jeunes étudiants et de stagiaires qui hésitaient encore à devenir notaire ».

Par son enseignement, ses publications, son dévouement auprès des étudiants et futurs notaires, sa très grande disponibilité pour répondre aux demandes de ses collègues notaires, sa rigueur professionnelle et, surtout, par la passion du notariat qu'il a démontré au fil des ans, ce notaire a su convaincre le jury de sélection.

Paul D. Gagné

Depuis de nombreuses années, la Chambre des notaires du Québec déploie d'énormes efforts pour sensibiliser et encourager les notaires à mieux gérer leur étude, à s'informatiser, à se regrouper, à diversifier leurs activités, bref, à devenir de véritables entrepreneurs.

De l'avis du jury de sélection, Paul D. Gagné a réussi, au fil des ans, à concrétiser avec succès ce modèle d'entreprenariat notarial !

Paul Gagné est un véritable pionnier dans l'organisation et l'informatisation de la pratique notariale au Québec. Il a été de tous les comités, de tous les projets pilotes, de toutes les formations et autres activités visant à développer de meilleurs outils de gestion pour les notaires.

Il a été à l'avant-garde dans l'utilisation des technologies et de l'informatique dont il a appliqué les meilleures pratiques pour son étude qui est aujourd'hui l'une des plus importantes au Québec. Cette étude dont il est si fier et qui s'est vue décerner, en 2008, par la Chambre de commerce et d'industrie de Gatineau, le prix EXCELOR pour l'entreprise de l'année en matière de services financiers et professionnels.

On retiendra également de ce notaire son implication exceptionnelle dans les affaires de l'Ordre pendant plus de 20 ans, de son engagement au sein de sa communauté et du monde des affaires, de même que sa contribution remarquable à assurer une relève de qualité pour la profession.

Christine Gagnon

Notaire depuis 1989 et détentrice d'un doctorat dont la thèse portait sur le droit de la copropriété divise, Christine Gagnon s'est rapidement forgé une solide réputation dans ce domaine d'activités.

Reconnaissance

Professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, chargée de cours à l'Université Laval, elle est également très impliquée dans les affaires de l'Ordre où elle siège notamment au Comité de la formation continue.

En 2007, elle a aussi présidé la Commission consultative sur l'exercice du droit immobilier mise sur pied par la CNQ. Conférencière recherchée, elle a publié de nombreux articles, monographies et autres textes dans diverses publications juridiques.

L'an dernier, à la demande de l'Ordre, elle acceptait de présider le Groupe de travail sur la copropriété mis sur pied en collaboration avec le ministère de la Justice et dont les recommandations devaient déboucher sur d'éventuelles modifications législatives.

Pierre Pepin

Assermenté en 1982, Pierre Pepin exerce sa profession dans la région de Sorel-Tracy. Il a toujours été très impliqué au sein de l'Ordre professionnel : membre du Conseil d'administration de l'Ordre de 1988 à 1993; président du Comité des communications; présidence du Congrès de 1991...

En 1995, la Chambre des notaires lui confie le difficile mandat de présider la Commission sur les états généraux du notariat. Il s'acquittera avec brio de cette tâche, visitant toutes les régions du Québec pour recueillir les témoignages et confidences de centaines de notaires.

Malgré une pratique exigeante, malgré son implication au sein de l'Ordre, notre lauréat trouve le temps de publier, de donner des conférences et d'être formateur auprès de la relève.

C'est d'ailleurs cette implication auprès de la relève qui a retenu tout particulièrement l'attention du jury. En effet, outre son rôle de formateur auprès de la relève notariale au cours des cinq dernières années, il a contribué de façon remarquable à rendre les cérémonies d'assermentation inoubliables pour des centaines de jeunes notaires et leurs familles. Ses productions vidéo sur tous les candidats et candidates assermentés (qu'il a conçu de sa propre initiative et sans rémunération) resteront à tout jamais de beaux moments pour ses jeunes notaires.

Gaétan Ruel

Gaétan Ruel est un autre exemple éclatant d'un notaire qui a su se démarquer au sein de sa communauté et de sa profession.

Dans la ville de St-Jérôme, peu de professionnels se sont impliqués davantage que ce notaire : membre fondateur du Club optimiste, administrateur de la Chambre de commerce, membre du conseil d'administration de la Caisse populaire, président de la campagne de financement pour la Société canadienne du cancer, membre du conseil d'administration de l'Hôpital, membre du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux et membre du conseil d'administration de la Société de développement économique.

Cette implication lui a valu, en 1993, la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Reconnaissance

Gaétan Ruel s'est aussi démarqué sur la scène internationale où il représente, depuis une vingtaine d'années, la profession au sein de l'Union internationale du notariat latin.

Il s'est aussi impliqué dans les affaires de l'Ordre à titre de représentant du district de Terrebonne au conseil d'administration de l'Ordre pendant quatre ans.

Enfin, il faut souligner que toutes ses implications ne l'ont jamais empêché de pratiquer le droit notarial au quotidien et de faire en sorte que son étude soit aujourd'hui l'une des plus importantes au Québec.

Luce Samoisette

Professeure de droit fiscal à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke dès 1993, Luce Samoisette est rapidement invitée à s'engager dans la gestion facultaire. Elle devient vice-doyenne à l'enseignement en 1996. Son engagement évolue ensuite vers la gestion universitaire. Ainsi, dès 1998, elle s'engage à titre de secrétaire générale de l'Université. En 2001, elle accepte d'occuper les fonctions de rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration jusqu'en 2007.

Au cours de sa carrière, elle publie de nombreux ouvrages liés à l'impôt des particuliers, à la planification fiscale des familles et des entreprises familiales ainsi qu'à la planification testamentaire et aux fiducies.

En juin 2009, son élection au poste de rectrice de l'Université de Sherbrooke est une reconnaissance de sa contribution exceptionnelle non seulement à la Faculté de droit, mais à l'institution universitaire dans son ensemble, reconnue pour son dynamisme et son caractère novateur au plan académique. Soulignons qu'elle est la première femme à diriger cette institution.

La nomination de Luce Samoisette au poste de rectrice est un accomplissement personnel et professionnel qui contribue de façon exceptionnelle au rayonnement de la profession notariale.

Jean Sylvestre

Selon le jury de sélection, le notaire Jean Sylvestre incarne également parfaitement la compétence, l'intégrité et le dévouement d'un notaire au sein de sa communauté.

Petit-fils, fils et père de notaire, il a débuté sa carrière en 1964 dans la région de Sherbrooke.

Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pendant plusieurs années, il a également été membre de plusieurs comités à la Chambre des notaires et a de plus collaboré à divers cours de perfectionnement.

Par ailleurs, son engagement auprès de sa communauté est remarquable et exceptionnel. En fait, dans la région de Sherbrooke, aucune cause n'a échappé à sa générosité.

Notaire en pratique privée depuis son assermentation, c'est la qualité de sa pratique professionnelle qui a séduit les membres du jury de sélection.

Reconnaissance

Son fils, qui est aussi notaire et qui a soumis sa candidature, dit de lui que « son père est entré dans le notariat comme on entrait autrefois en religion » ! Plus qu'un gagne-pain, le notariat a été pour lui une vocation. Il l'a pratiqué avec une honnêteté proverbiale, un humanisme que tous les notaires de la région lui reconnaissent et un désir constant de rendre le meilleur service possible à ses clients.

On conservera de ce lauréat l'image d'un homme sincère, intègre, généreux et dont l'engagement aura rejailli sur toute la profession.

-30-